

## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 18 JANVIER 2013

DECISION

Numéro 13 – 01 – 002

---

**PRESENTS : Madame Nadia SEMACHE ; Messieurs Monsieur Jean-Paul BURDIN ; André CELLIER ; Claude GIRAUD ; Bernard PHILIBERT.**

**Décision 2 : Approbation de l'avant projet définitif (APD) concernant l'opération d'extension et de restructuration du centre d'incendie et de secours de Saint-Etienne la Métare.**

Le cabinet d'architecture SARM (Saint-Etienne), maître d'œuvre désigné après une consultation, vient de remettre l'Avant Projet Définitif, après concertation avec les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et leur encadrement.

L'estimation globale du projet remis par l'équipe de maîtrise d'œuvre est de 1 750 000 € HT en valeur novembre 2012.

Ce montant correspond à l'estimation prévisionnelle de 1 633 000 € HT avec une plus value 80 000 € HT pour des opérations de désamiantage dans certaines zones concernées par les travaux et une provision pour l'actualisation du projet de septembre 2010 à novembre 2012.

Compte tenu du coût prévisionnel du désamiantage le montant globale de l'opération s'élèverait à 2 430 000 € TTC contre 2 305 000 € TTC prévus initialement.

Cette nouvelle estimation budgétaire devrait être précisée après la consultation des entreprises qui aurait lieu en juin prochain.

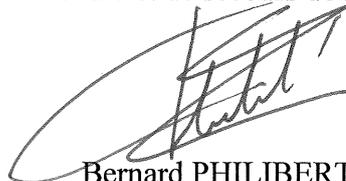
**Vu le rapport présenté par le Président,  
le bureau prend la décision suivante :**

**Article unique :**

Le bureau du conseil d'administration approuve l'avant projet définitif l'opération d'extension et de restructuration du centre d'incendie et de secours de Saint-Etienne la Métare tel que remis par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

Le Président du conseil d'administration  
du service départemental  
d'incendie et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT